



CONTRE LES SUPPRESSIONS DE POSTES, CONTRE LES RÉFORMES DU BAC ET DU LYCÉE, TOUS EN GRÈVE LE 24 JANVIER !

L'analyse des organisations syndicales est formelle : les réformes des lycées généraux et technologiques, de la voie professionnelle et du baccalauréat vont **accroître les inégalités et la sélection entre élèves et établissements.**

Dans l'**Enseignement Professionnel**, la réduction des horaires d'enseignement des disciplines générales pénalisera les élèves et compromettra leurs poursuites d'études. Les secondes organisées en familles de métiers impliqueront une dé-professionnalisation des filières professionnelles. Dans l'**Enseignement Agricole** ces réformes vont jusqu'à remettre en cause la présence d'une voie générale. Le nouveau **Baccalauréat**, imposé par le ministre aux élèves et aux personnels, va se transformer en **diplôme local** par l'importance qu'il donne au contrôle local via le contrôle continu. *La décision de la Rectrice de l'Académie d'Orléans-Tours de ne plus accorder de dérogation à la carte scolaire pour les élèves choisissant un enseignement optionnel accroît les inégalités*

territoriales et met en péril l'existence d'une offre de formation diversifiée. La liberté de choix laissée aux élèves et aux familles tant vantée par le ministre n'est qu'un leurre et fait courir le risque d'enfermer certains jeunes dans des impasses. Les choix de parcours sont étroitement corrélés aux choix que les élèves devront faire dans Parcoursup.

M. Blanquer prétend que ces mesures **feraient accord** dans la communauté éducative. Or, les mobilisations des personnels et des élèves qui ont eu lieu en fin d'année se poursuivent, des mouvements tels que celui des stylos rouges se développent, sans aucune réponse du ministre. Pire, le gouvernement et le ministre accentuent même un discours uniquement sécuritaire et cherchent même à museler la contestation : l'article 1 du projet de loi dite sur l'école de la confiance vise à **accentuer les moyens de pression sur les personnels** en attaquant leur liberté d'expression. Les **organisations lycéennes** n'ont toujours pas été reçues par le Ministre.

CONSÉQUENCES DANS LA PRÉPARATION DE RENTRÉE DE NOTRE ACADÉMIE :

+ 390 élèves attendus dans le second degré mais suppression de l'équivalent de 91 postes !

POUR NOTRE DÉPARTEMENT :

→ baisse de la dotation des lycées de 300 heures-postes, soit la **suppression de l'équivalent de 18 postes !**

→ baisse de la dotation des collèges de 232 heures-postes, soit la **suppression de l'équivalent de 12 postes !**

→ augmentation des Heures supplémentaires, **et pour contraindre les personnels à effectuer ces heures supplémentaires, le ministre entend même modifier les textes statutaires en portant à 2 le nombre d'heures supplémentaires obligatoires !**

Dans ces conditions, le **SNES-FSU**, le **SNEP-FSU**, le **SNUEP-FSU**, le **SNETAP-FSU**, la **CGT Éduc'action** et **SUD Éducation**, dans la poursuite des actions déjà menées et en convergence avec les actions menées dans l'enseignement supérieur, entendent amplifier ensemble la mobilisation.

Elles appellent les personnels à **diversifier les actions : organiser le boycott des premiers CA de façon à ne pas réunir le quorum, voter contre les propositions de répartition et faire adopter**

une motion dénonçant les réformes et les suppressions de postes, profiter des journées portes ouvertes des lycées pour informer largement les parents sur les dangers des réformes, etc.

Elles appellent les personnels à la grève et à manifester le jeudi 24 janvier.

Elles appellent à un rassemblement à 12h30 devant la préfecture à Blois.

Une assemblée générale se tiendra à 14h00 à la Bourse du travail à Blois.